

RANDO GOURMANDE
en 4 étapes
SAMEDI 28 JUIN 2025



Départ et arrivée Salle communale de Degré
Parcours de 13 Km +/-

Tarifs : 16 € adultes 7 € (enfants - 12 ans) comprenant : gouter, apéritif, entrée, plat, fromage dessert café et boissons (Eau, vin. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ; à consommer avec modération).

Départ échelonné entre 16 H 00 ET 17 H 00

Attention : Apporter couverts-lampe-gilet fluo- Un gobelet vous sera offert

Au départ de Degré, salle polyvalente, remise du « pass - repas ».
Cette randonnée conviviale est à faire seul (e), en famille, ou entre amis.
Accueil festif à l'arrivée

Attention : nombre limité de randonneurs

Réservation préalable obligatoire par téléphone au 06 18 75 41 94 ou au 06 81 83 16 54

Tout engagement est définitif. Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte. En cas de non-participation, l'inscription restera acquise aux organisateurs.



BULLETIN D'INSCRIPTION RANDO GOURMANDE du 28 JUIN 2025

A renvoyer avec le règlement avant le 10 juin 2025 à l'adresse suivante :

Sylvie LECHAT

1Lieu dit Les Haies 72550 DEGRÉ

Capitaine de groupe :

Nom-Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Autres participants du groupe :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

NOM Prénom

-
-
-
-

NOM Prénom

-
-
-
-

Chaque inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement ci-joint et s'engage à le respecter.

Je joins un chèque à l'ordre de « Degré Rando Nature »

(16 € X....) + (7 € X) =€

Date et signature :

Règlement de la randonnée

- La réservation n'est effective qu'à réception du règlement et seules les personnes inscrites au préalable peuvent participer à la randonnée.
- Le nombre de participants étant limité, nous prendrons les inscriptions par ordre d'arrivée.
- Les inscriptions sont définitives et il n'y aura pas de remboursement sauf en cas d'annulation de la randonnée.
- Chaque enfant est obligatoirement accompagné d'un adulte et se trouve sous sa responsabilité.
- **Les participants doivent se munir d'une fourchette et d'un couteau,**
- Le parcours est fléché et chacun doit suivre le balisage. Le rythme de marche est libre.
- Chacun s'engage avec la plus grande prudence sur les portions de routes qu'emprunte l'itinéraire.
- Marcher en groupe organisé sur la route amène aux recommandations suivantes :
 - *Utiliser le bord droit en colonne par deux*
 - *Utiliser le bord gauche si vous êtes seul*
 - *Scinder le groupe s'il comporte plus de vingt personnes*
 - *Espacer la distance entre chaque groupe*
 - *Marcher le plus possible sur les accotements s'ils sont praticables*
- **Le parcours comporte des chemins privés qui nous sont ouverts exceptionnellement ; et ultérieurement, à titre privé, ils ne devront pas être empruntés lors de marches.**
- Le port du gilet fluo est recommandé.
- Chacun s'engage à respecter les consignes de sécurité données par les organisateurs.
- Chacun est responsable des dommages qu'il pourrait causer aux biens ou aux personnes et certifie être couvert pour ce risque par un contrat d'assurance civile.

Chaque inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter

**BULLETIN D'INSCRIPTION A COMPLETER AU VERSO
ET A RETOURNER AVANT LE 10 juin 2025 à**

Sylvie LECHAT

1Lieu dit Les Haies 72 550 DEGRE

Site : degrerandonature.free.fr